

PREAVIS MUNICIPAL 04/2020

MUNICIPALITE
Législature 2017-2021

(annule et remplace le préavis municipal 02/2019)

concernant une demande d'autorisation de dépassement de la ligne budgétaire 351.3141 / Entretien des bâtiments / centre scolaire communal de CHF 31'926.95 afin d'intégrer les travaux imprévus et urgents réalisés dans trois appartements du Centre scolaire

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Plusieurs locataires des appartements du centre scolaire ont quitté leurs logements respectifs. Suite à ces départs, les travaux de remise en état nécessaires ont été effectués. Ces coûts n'ont pas pu être inscrits au budget 2019 car les intentions des locataires n'étaient pas encore connues à cette époque. Cependant, certains travaux réalisés auraient été pris dans l'enveloppe budgétaire correspondant aux 0.7% de la valeur des bâtiments.

Si un seul appartement était à rénover, il aurait pu être englobé dans le budget courant. De plus, l'estimation des coûts pour les rénovations ne peut être réalisée avec précision qu'une fois les locaux rendus par le précédent locataire. Ce qui ne permet pas de faire une demande de crédit au Conseil communal en bonne et due forme et dans les délais.

La Municipalité a fait le choix de faire effectuer les travaux dans des délais raisonnables afin de perdre le moins possible sur les rentrées des loyers des 3 appartements concernés.

Le détail des montants prévus au budget 2019 est le suivant :

Compte 351.3151		
Budget 2019	Description des travaux	Montants TTC
Entretien courant 0,7% valeur bâtiment		77'000.00
Peinture des classes et couloirs de l'école	Réalisé en partie. Report du solde (25'000.00 sur budget 2020)	35'000.00
Rénovation des parquets de 4 classes	Pas réalisé. Reporté sur budget 2020	20'000.00
Nettoyages d'été externalisés	Pas réalisé car jugé pas nécessaire cette année	10'000.00
Total		142'000.00

Le récapitulatif des factures pour 2019 se décompose ainsi :

Compte 351.3151		
Factures 2019	Description des travaux	Montants TTC
Entretien courant 0,7% val bâtiment		65'723.35
Peinture des classes et couloirs de l'école		11'000.00
Travaux rénovation 3 appartements	Voir annexe	97'203.60
Total		173'926.95
Dépassement de budget	Budget initial 142'000.00	+ 31'926.95
Travaux reportés en 2020		45'000.00
Dépassement si travaux non reportés		+ 76'926.95

Au final, entre le report de travaux du budget 2019 sur le budget 2020, les travaux de nettoyage externalisés non effectués et les coûts définitifs connus des travaux réalisés dans les 3 appartements, le dépassement de la ligne budgétaire concerné se monte à CHF 31'926.95.

Financement

Ces coûts seront financés par la trésorerie courante, car il s'agit de travaux d'entretien, et non d'investissements.

Décision

En conséquence, la Municipalité de Commugny, qui a accepté ce préavis en séance le 18 mai 2020, prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Vu le préavis municipal 04/2020,

Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Entendu le rapport de la Commissions de gestion,

Décide d'accepter le préavis 04/2020 et

d'accepter la demande d'autorisation de dépassement de la ligne budgétaire 351.3141 / Entretien des bâtiments / centre scolaire communal de CHF 31'926.95 afin d'intégrer les travaux imprévus et urgents réalisés dans trois appartements du Centre scolaire.

Commugny, le 18 mai 2020

Le Municipal responsable : Yves Hermanjat

Au nom de la Municipalité
la syndique la secrétaire

O. Decré

N. Sereno-Régis

Annexe - Coûts des travaux par appartement

Appartement Vy-des-Mores 6 - duplex Jura

Poste	Description des travaux	Montants TTC
Démontages	Démontage et évacuation de l'ascenseur réfection sols, enlèvement parquet rez	3'825.00
Menuiserie	Remplacement de l'escalier actuel (trop étroit, trop raide et très usé)	14'500.00
Electricité	Réparations diverses, démontage alimentation ascenseur	2'709.00
Menuiserie	Remplacement armoires intégrées à l'étage, endommagées suite à une infiltration d'eau	2'805.00
Parquets	Remplacement du parquet du salon (il n'avait pas été remplacé lors des derniers travaux en 2015)	4'300.00
Peintures intérieures	Peinture murs et plafonds de tout l'appartement	16'213.40
Nettoyages	Remboursement de 900.- par le locataire	1'830.90
Total TTC		46'183.30

Appartement Vy-des-Mores 6 - duplex Lac

Poste	Description des travaux	Montants TTC
Electricité	Réparations diverses	2'350.00
Menuiserie	Réparations paliers et main-courante de l'escalier, sécurisation mezzanine	4'277.85
Installations sanitaires	Remplacement de la robinetterie WC rez et divers éléments	1'000.00
Peintures intérieures	Peinture murs et plafonds de tout l'appartement, ainsi que les cadres de fenêtres	13'863.00
Nettoyages		1'600.00
Total TTC		23'090.85

Appartement Vy des Mores 4 – côté Lac

Poste	Description des travaux	Montants TTC
Menuiserie	Remplacement porte coulissante réduit balcon, plan de travail cuisine et encadrement ouverture	2'519.65
Electricité	Réparations diverses	5'030.00
Installations sanitaires	Siphon pour lave-linge remplacement ensemble lavabo sdb et divers accessoires	3'808.15
Peintures intérieures	Peinture murs et plafonds de tout l'appartement, ainsi que les cadres de fenêtres et les meubles de cuisine	14'971.65
Nettoyages		1'600.00
Total TTC		27'929.45

Récapitulation

	Montants TTC
Appartement Vy-des-Mores 6 - duplex Jura	46'183.30
Appartement Vy-des-Mores 6 - duplex Lac	23'090.85
Appartement Vy des Mores 4 – côté Lac	27'929.45
Total TTC	97'203.60

Pour information, une partie des travaux a pu être confiée à certains employés communaux, pour un total de 49.5 heures de travail. Le coût horaire moyen d'un employé de la voirie correspond à CHF 50.00. Ce qui représente un coût de CHF 2'475.00, plus CHF 350.00 de fournitures diverses et environ CHF 500.00 de taxes de recyclage, soit un total de CHF 3'325.00. Ces travaux avaient été devisés à CHF 6'200.00 par des soumissionnaires.

Ces heures effectuées par nos employés ont été gérées de manière à ne pas affecter le travail habituel ni à générer des heures supplémentaires.